



**LA CHAPELLE ANTHENAISE**  
**VENDREDI 30 AOÛT 2024**

# DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

## Assemblée Générale Ordinaire



# Intervention du Trésorier



## Rapport financier

**Claude BARRÉ**





## Mesdames, Messieurs

Le trésorier doit veiller à ce que les grands équilibres financiers définis par l'équipe dirigeante en début d'exercice soient respectés

De quoi s'agit-il ?

- Que les engagements soient couverts par les produits ou des provisions.
- Que la structure du bilan ne soit que peu ou pas impactée.



## Les équilibres financiers

Concernant les engagements ou autrement dit les charges, il convient de distinguer les charges structurelles ou récurrentes et les charges exceptionnelles

### Les charges structurelles et donc récurrentes

La masse salariale

Frais d'organisation des compétitions

Diverses participations du district

Charges d'amortissements

Frais des commissions

La formation

Les Sections sportives

Les stages



## Les équilibres financiers

Quand le district engage une nouvelle charge structurelle, il doit faire une projection pour évaluer la faisabilité de celle-ci sur le moyen terme

Exemple :

Recrutement d'un salarié

Une disposition financière dédiée aux clubs

Augmentation des tarifs de remboursement de frais

Création d'une nouvelle action ou activité

Etc...



## Les équilibres financiers

### Les Produits ou ressources

L'État – FFF – LFPL – Les Clubs – Le Conseil Départemental – Nos partenaires privés

Nous devons veiller à ce que nos ressources rentrent bien et sur un calendrier préétabli pour assurer la trésorerie courante ou fond de roulement.

Si nous devons « piocher » de façon significative dans nos placements, cela doit être réfléchi et non pas subi.

Tous ce que je viens de vous décrire demande un suivi, une surveillance et une anticipation. C'est la mission du trésorier.



## Les équilibres financiers

Quand le district engage une dépense exceptionnelle budgétée ou non qui ne sera pas amortissable, il doit regarder si celle-ci sera tenable à l'instant où elle sera engagée sans que l'équilibre du compte d'exploitation n'en soit trop affecté.

Et concernant les montants liés à des achats significatifs ou des travaux amortissables, il convient d'apprécier la charge attenante et récurrente d'amortissement venant impacter le compte de résultat.



## Les équilibres financiers

Enfin, pour une gestion responsable, nous devons avoir une solvabilité qui nous permette, si cela devait arriver, de passer un cap un peu délicat sans mettre l'instance en péril.

L'équipe dirigeante propose aux clubs, un fonctionnement le plus efficace possible de l'instance, en ménageant autant que possible vos finances.



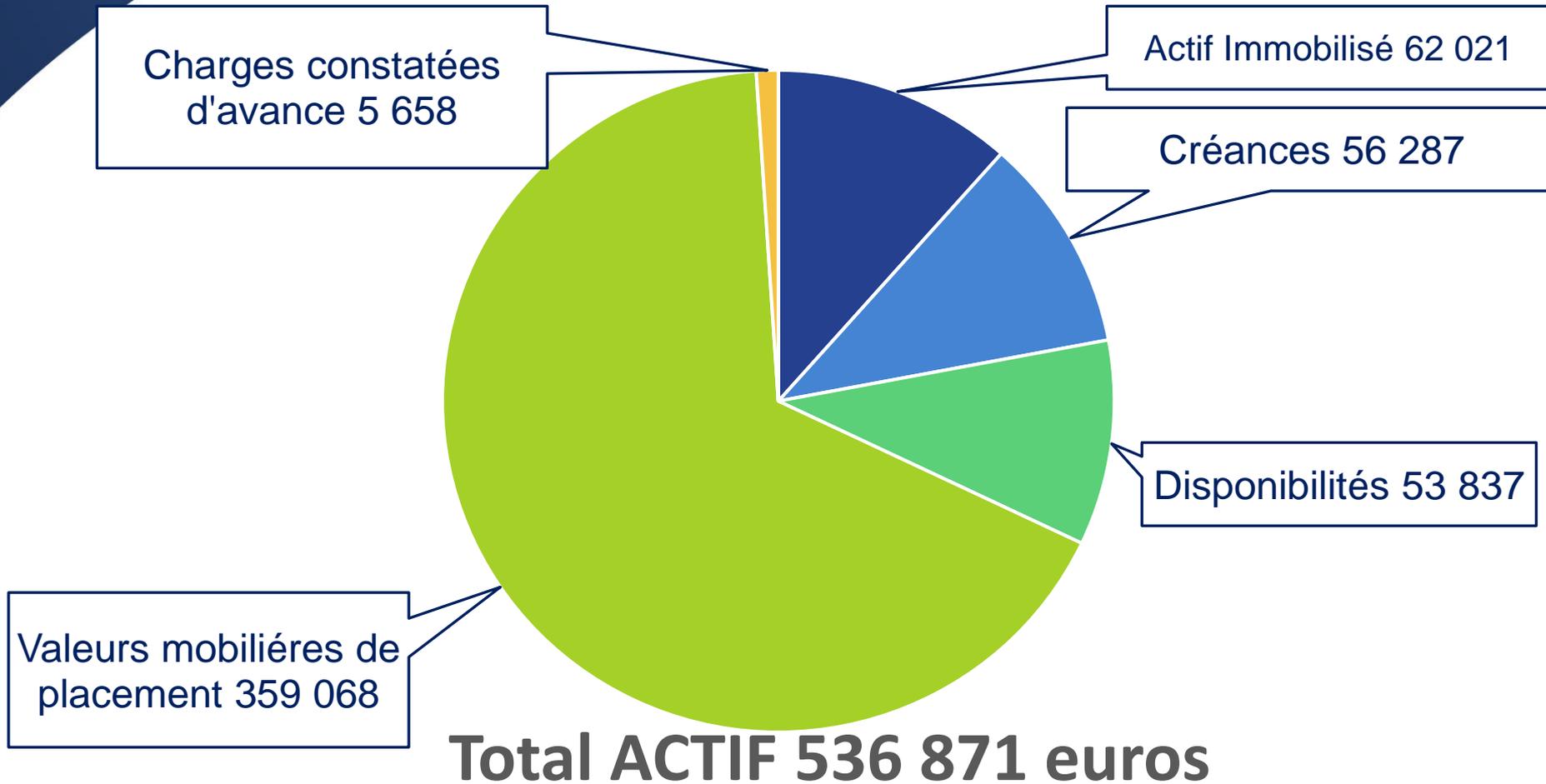
# Le Compte rendu financier de l'exercice 2023 – 2024 Pour un exercice clos au 30 juin 2024

Une gestion maîtrisée.

Le District a tenu ses engagements  
opérationnels et financiers

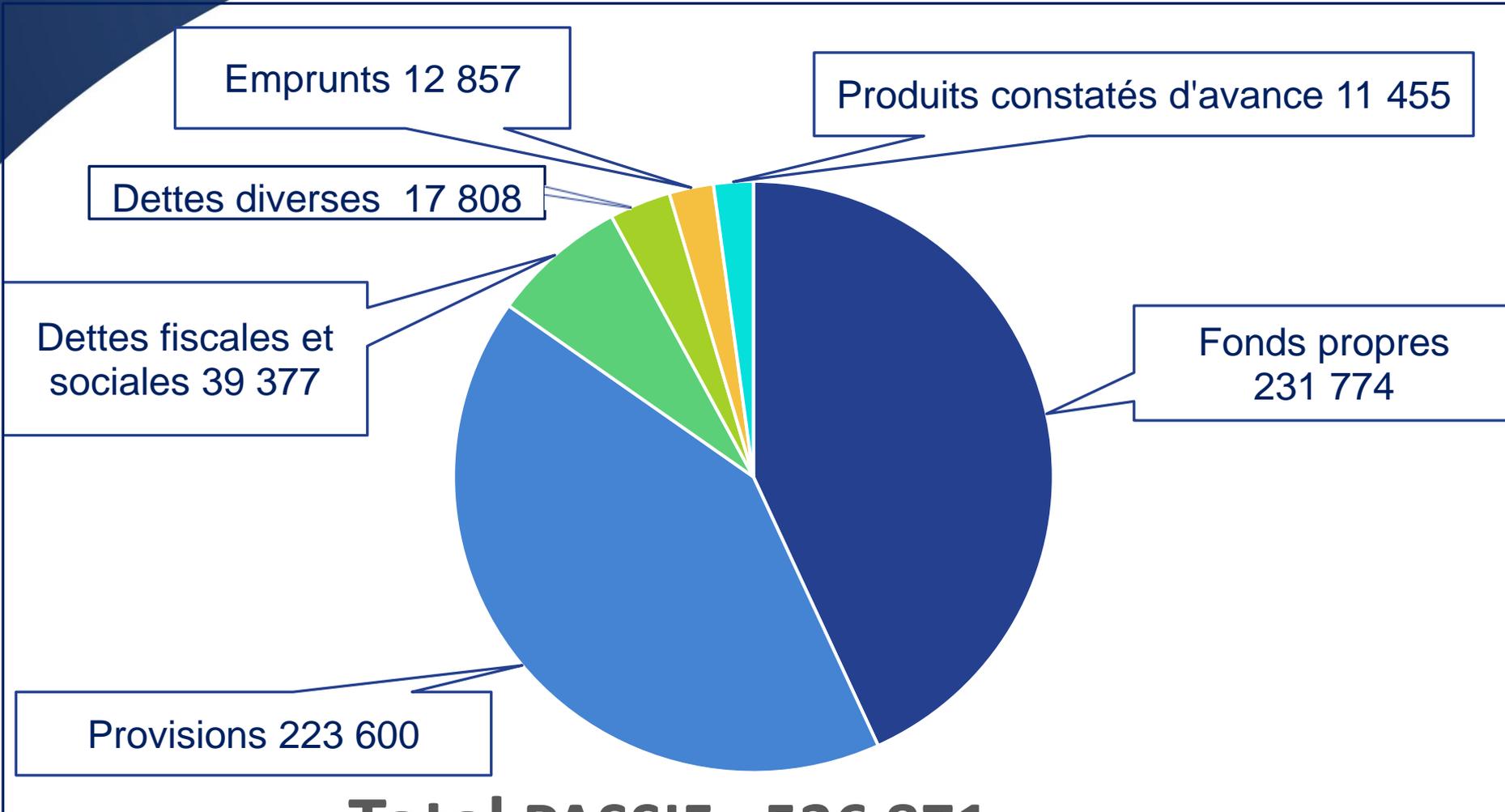


# Saison 2023-2024 Bilan Actif





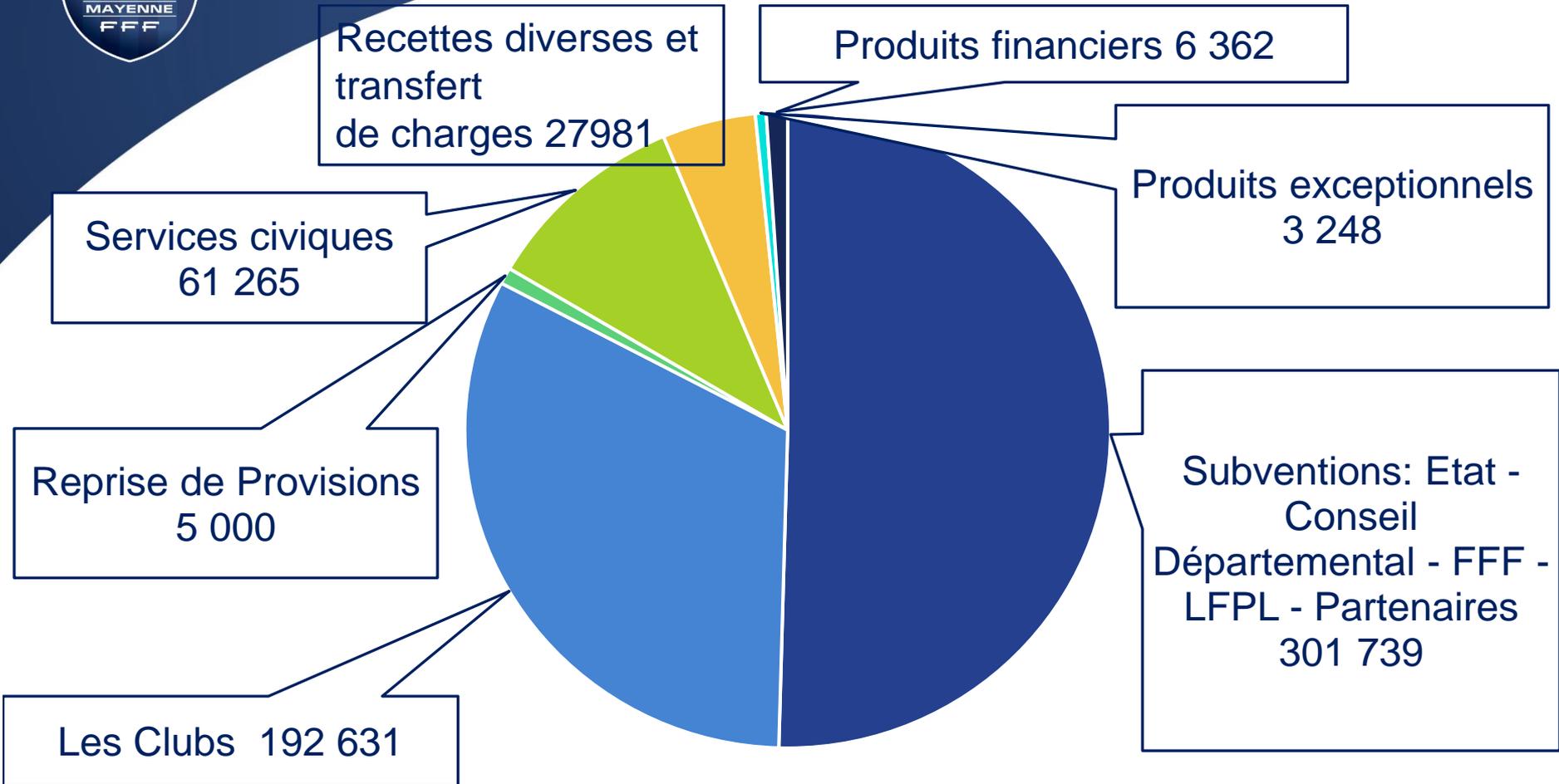
# Saison 2023-2024 Bilan Passif



**Total PASSIF : 536 871 euros**



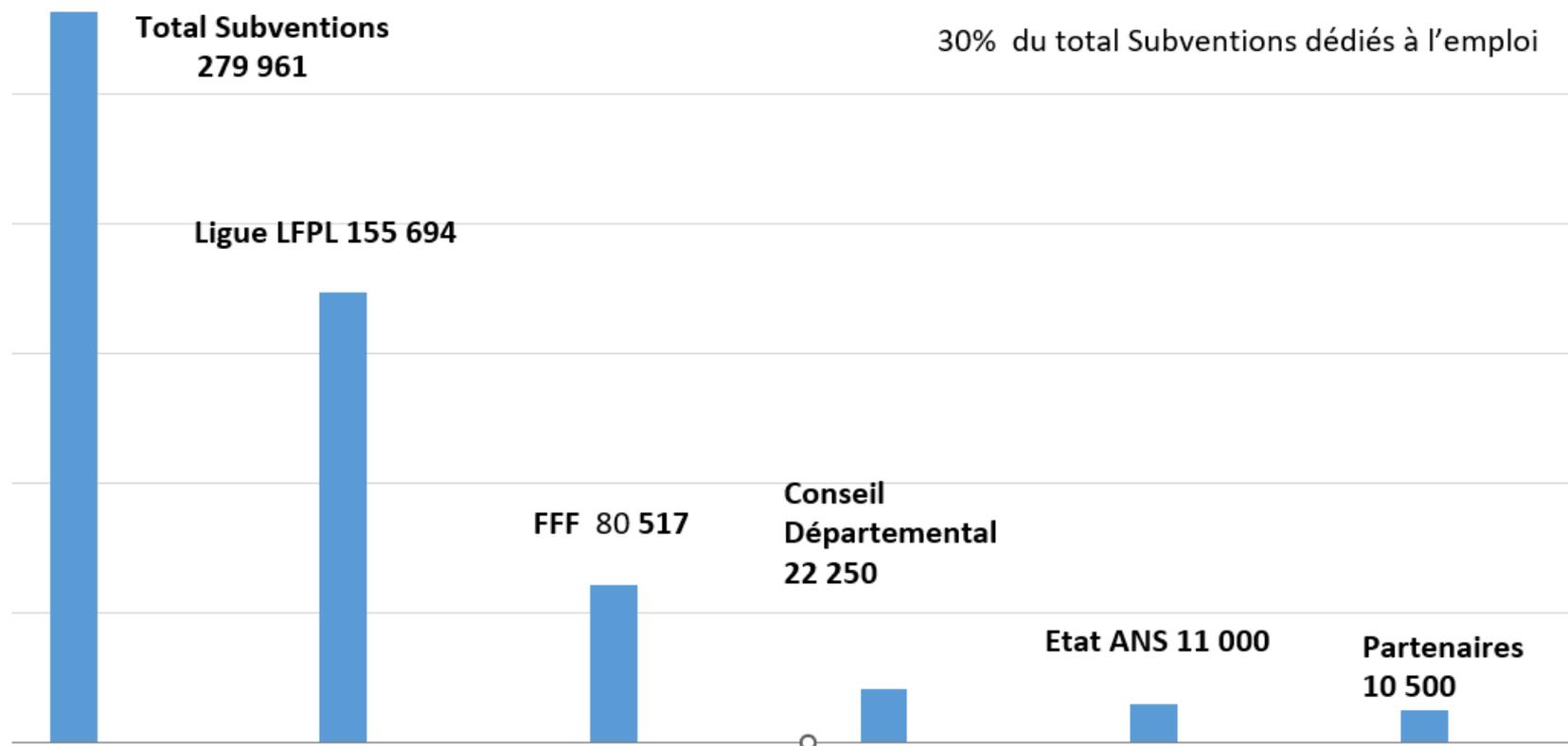
# Analyse des Produits Saison 2023-2024



**Total des Produits : 598 226 euros**

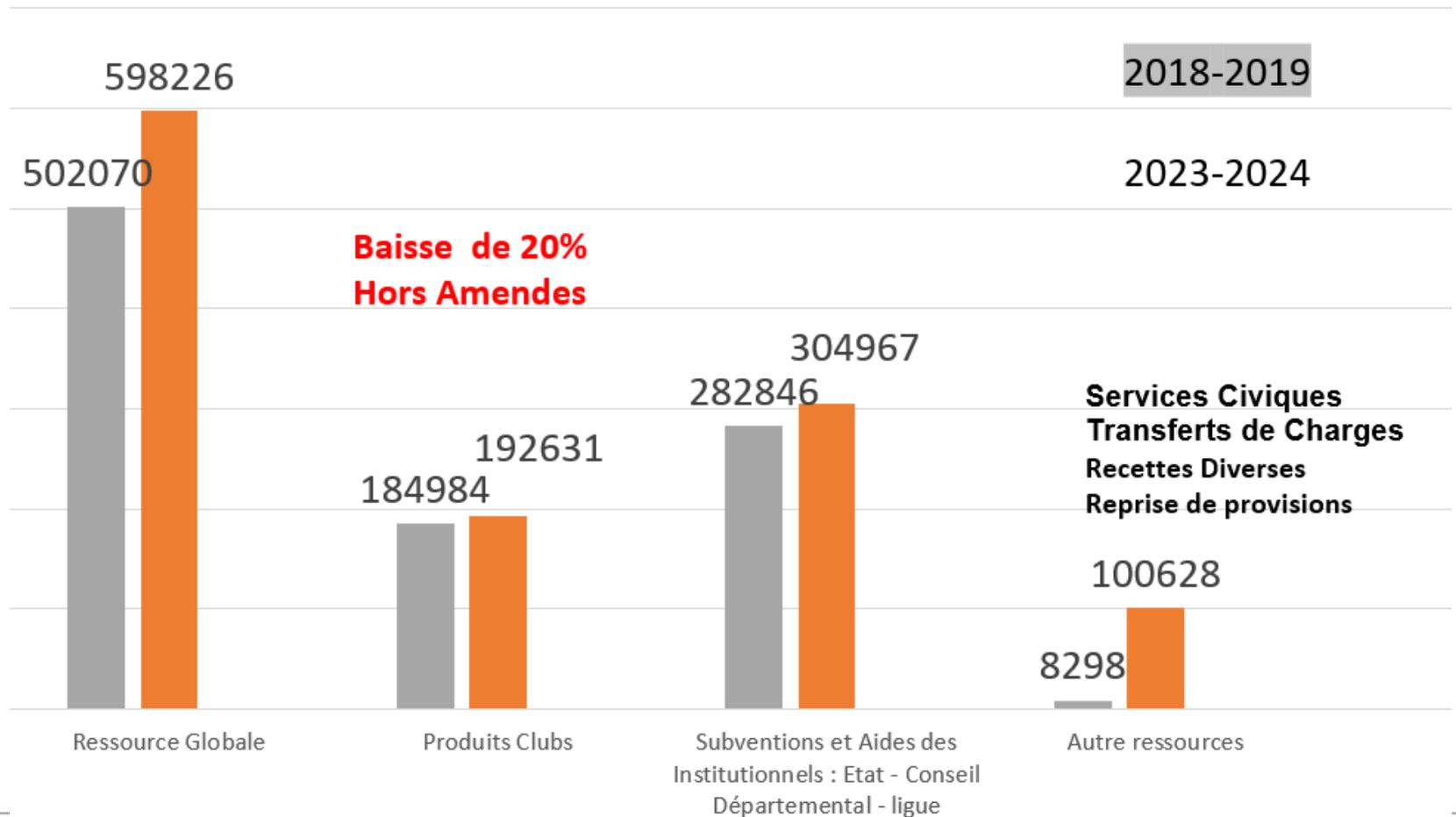


## Subventions des Institutionnels et Partenaires Ventilation



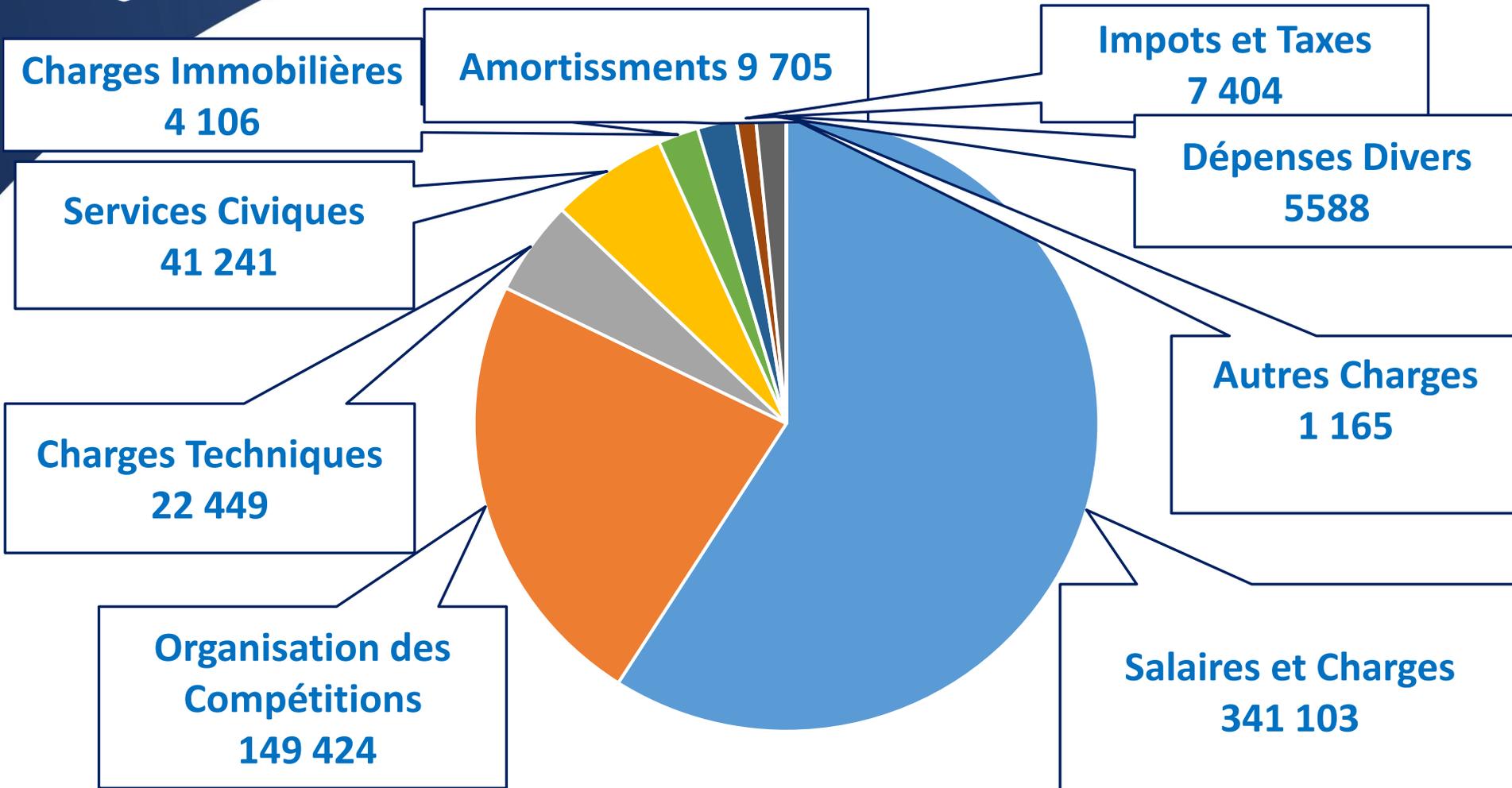


# Comparaison de la Ressource 2018-2019 avec 2023-2024





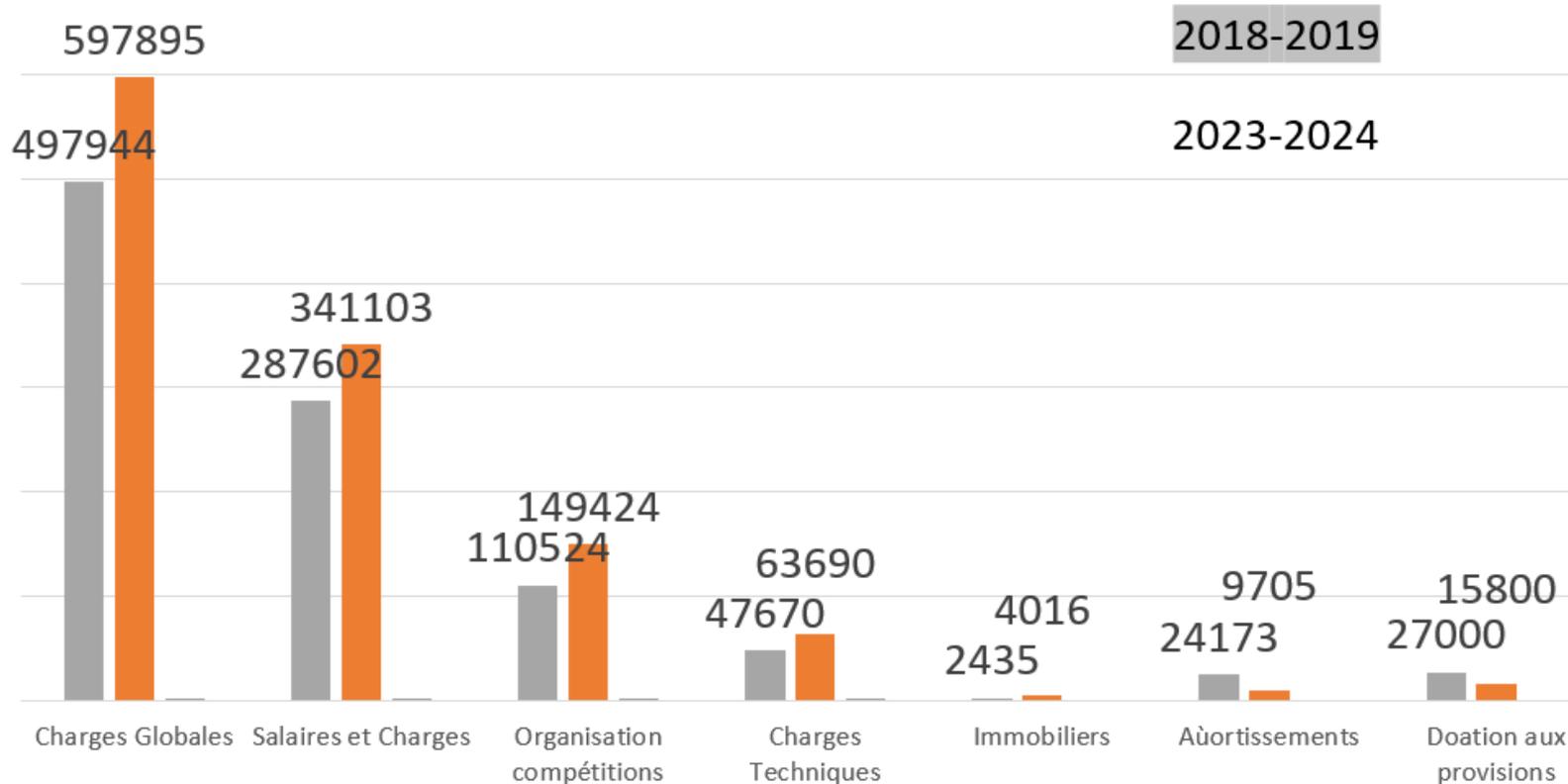
# Analyse des Charges Saison 2022 -2023



**Total des CHARGES : 597 895 euros**



# Comparaison des Charges 2018-2019 avec 2023-2024





## Résultat de l'exercice 2023 - 2024

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 331 €

Le trésorier propose à l'Assemblée de le porter au report à nouveau